

Projet Pédagogique

Accueils de Loisirs Maternel péri et extrascolaire
Les Kikis Bigoudis
5 rue de Rennes
35520 La Chapelle des Fougeretz



Directeur périscolaire des accueils du matin et du soir : Vincent-Jean Terrienne
Directrice mercredis et vacances scolaires : Delphine Morel
2019 - 2022

- I) **Descriptif de l'accueil de loisirs**
L'environnement
Le public
Les locaux
Les horaires d'ouverture
- II) **Les activités**
Des activités qui servent un projet
La nature des activités
- III) **Une journée type**
Le déroulement de la journée
Le temps du midi
Le temps de sieste ou temps calme
Tout au long de la journée
- IV) **Les Modalités de fonctionnement de l'équipe**
Le personnel
Le programme d'activités
Présence dans la journée
Les missions de l'animateur
Les modalités de l'évaluation de l'accueil
Les modalités d'information des familles
- V) **Les Objectifs**
- **Sensibiliser à l'environnement**
 - **Faire des enfants des citoyens**
 - **Créer du lien**
 - **Développer l'expression**

I) Descriptif de l'accueil de loisirs

L'environnement

L'accueil de loisirs est situé à La chapelle des Fougeretz à 8 km au nord de Rennes. C'est une commune d'un peu plus de 4900 habitants qui fait partie de Rennes Métropole et est desservie par les bus de l'agglomération rennaise, facilitant ainsi les déplacements.

La population a augmenté de façon notable depuis 2012 date de construction du dernier lotissement. Elle tend aujourd'hui à se stabiliser. La construction de nouveaux lotissements dans un avenir proche, permettra un nouvel essor démographique.

Les projets à plus ou moins longs termes:

- Des projets immobiliers sont prévus en 2020 et d'autres devraient suivre pour atteindre une population avoisinant les 6500 habitants d'ici 2035.
- La création d'un pôle « petite enfance » en plein centre avec un multi accueil de 40 places, un RAM et un accueil de consultation pour la PMI est envisagé avec une

ouverture aux alentours de septembre 2021. Cette nouvelle structure remplacera les 2 structures existantes et la gestion sera confiée au SYRENOR (Syndicat de commune).

- La rénovation de la cour de l'école : En 2019, rénovation de la cour maternelle avec la construction d'un préau et à plus long terme réfection de la cour de l'école élémentaire.
- La construction de nouvelles classes
- La rénovation du restaurant scolaire et des cuisines.

Ces nouveaux projets planifiés pour le développement de la commune, nous permet de pouvoir anticiper sur nos actions notamment sur l'évolution de notre partenariat avec la petite enfance et le restaurant scolaire mais aussi nous préparer à accueillir au mieux ce nouvel apport d'enfants et de jeunes.

Actuellement la commune gère:

- Les temps d'accueil périscolaire du matin et du soir (temps déclaré)
- Les temps du midi et la restauration scolaire (temps non déclaré)
- Un ALSH maternel
- Un ALSH élémentaire
- Un ALSH Ados- Pré-ados

Tous ces accueils dépendent du Service Enfance Jeunesse qui regroupe les affaires scolaires, la restauration et l'animation (péri et extrascolaire)

Le public

Tous les enfants scolarisés à l'école publique sont susceptibles de fréquenter les accueils du matin et du soir soit pour la rentrée de septembre 2018 154 élèves de maternelle. La moyenne de fréquentation de l'accueil du matin est de 25 enfants et de 70 enfants le soir.

Le midi se sont environ 120 enfants qui utilisent le service de restauration.

L'accueil de loisirs Maternel « Les Kikis Bigoudis » accueille une cinquantaine d'enfants d'âge maternel issus des écoles publique et privée le mercredi et entre 10 et 70 enfants pendant les vacances scolaires.

Les enfants fréquentant les différents accueils sont issus milieux très diverses allant de la précarité aux milieux sociaux favorisés voir très favorisés. Depuis 2012, nous accueillons aussi de nombreux enfants allophones de différentes nationalités.

Les accueils sont ouverts et accessibles aux enfants porteurs de handicaps (physiques ou mentaux) et/ou ayant un PAI.

Pour les PAI – allergies ou maladies, nous demandons aux parents de rencontrer, en amont de l'inscription en accueil de loisirs, les animateurs et les enseignants afin que chacun puisse prévenir ou intervenir en cas de déclaration des symptômes.

Les locaux

Les accueils se déroulent dans les locaux de l'école maternelle publique (5 rue de Rennes). A l'exception des classes, de la salle des maitres et du bureau de direction de l'école, nous avons accès à de nombreux espace de vie.

Les locaux sont composés de:

- une salle de jeux qui nous sert de lieu de regroupement et d'activités
- une salle de motricité
- un local pour le rangement du matériel et des placards
- un coin bibliothèque
- 3 dortoirs
- des toilettes adaptées aux différents âges des enfants

- une cuisine équipée d'un four, un micro ondes, des chambres froides, de la vaisselle et des lieux de stockage pour les goûters et les ingrédients servant aux activités culinaires.
- une salle de restauration pouvant servir de salle d'activités le mercredi et les vacances scolaires.
- 2 vestiaires
- Une buanderie
- Des locaux de stockage pour le nécessaire de ménage

A l'extérieur :

- une vaste cour arborée avec quelques structures de jeux
- un chalet en bois pour le rangement des vélos et des trottinettes

Autres sites utilisés à proximité sur la commune :

- un terrain de boules
- l'accueil de loisirs élémentaire
- une médiathèque
- un étang avec une aire de jeux
- un jardin marocain
- de nombreux chemins communaux traversant la commune
- un restaurant scolaire

La commune possède aussi quelques animaux et pratique l'éco pâturage:

- 5 ânes mis à la disposition des enfants des accueils de loisirs pour organiser des animations,
- 3 vaches
- de nombreuses chèvres.

Les horaires d'ouverture

Les jours scolaires les accueils du matin ouvert de 7h30 à 8h25 et le soir de 16h35 à 18h45. La pause méridienne est de 12h à 14h.

Les mercredis et vacances scolaires, l'accueil de loisirs est ouvert de 8h15 à 18h15.

Des accueils regroupant l'ALSH maternel, élémentaire et Pré-ados sont mis en place de 7h30 à 8h15 et de 18h00/15 (selon le nombre d'enfants) à 18h45

Les enfants peuvent venir à la demi-journée (matin ou après-midi) ou à la journée.

Les repas sont servis au restaurant municipal situé à 300 mètres entre 12h et 13h.



II) Les activités

Des activités qui servent un projet

Les animations sont construites en équipe en fonction du projet pédagogique. Les activités proposées sont des « prétextes » pour atteindre nos objectifs. Le projet pédagogique est réalisé en équipe afin qu'il soit connu et accepté par tous. Il intègre les objectifs éducatifs de la municipalité, le Projet Educatif Territorial et le plan mercredi. Il prend en compte les différentes contraintes (de territoire, matérielles, humaines et financières).

L'équipe d'animation pensera avant tout à valoriser l'enfant et ses capacités à travers les animations.

Les animations sont variées pour que chaque enfant puisse découvrir de nouvelles choses et pratiquer ses loisirs favoris.

La nature des animations

Les différents types d'animation:

- Activités créatives :

Peinture, modelage, découpage, collage, bricolage, pliage, coloriage.

- Activités Artistiques et culturelles :

Expressions corporelles, danses, contes, chansons, marionnettes, comptines, maquillage, fabrication de déguisements, activités musicales, sortie médiathèque, élaboration de petits spectacles, découverte de la nature, découverte de son environnement proche, ouverture sur le monde

- Activités culinaires :

Préparation des goûters, ateliers cuisine

- Activités sportives :

Sorties à la piscine, parcours sportifs, jeux de ballons, jeux de raquettes, cerceaux, ...

- Activités de réflexions :

Chasse au trésor, jeux extérieurs, jeux à indices, jeux de piste, enquêtes, ...

- Activités en autonomie :

Jeux de société, gros Légo, « Barbie », garage et petites voitures, puzzle, jeux à encadrer, jeux d'imitation, dessins, coin « bidouille », structures de jeux extérieurs, ballons, vélos, trotinettes, mise à disposition de matériel de motricité,



III) Une journée type

L'enfant d'âge maternel a besoin de temps d'activités et de temps repos. Nous avons donc organisé la journée en fonction du rythme biologique de l'enfant en diversifiant l'intensité des animations.

A) Une journée type scolaire

7h30 – 7h55	Ouverture de l'accueil du matin maternelle et élémentaire – Accueil des parents et des enfants - Jeux en autonomie et activités calmes
7h55 – 8h25	Accueil du matin maternel – Accueil des parents et des enfants - jeux en autonomie et activités calmes
8h25 – 8h35	Prise en charge des enfants par les enseignants
8h35 – 12h00	Temps scolaire
12h00 – 13h00	Déjeuner pour les TPS – PS –MS et jeux pour les GS
13h00 - 13h50	Déjeuner pour les GS, sieste pour les TPS – PS et repos pour les MS
13h50 – 14h00	Prise en charge des enfants par les enseignants
14h00 – 16h35	Temps scolaire
16h35 - 17h00	Goûter
17h00 – 18h15	Accueil du soir maternel – Accueil des parents– Activités libres ou proposées
18h15 – 18h45	Accueil du soir maternel et élémentaire – Accueil des parents – Jeux en autonomie et activités calmes

B) Une journée type d'ALSH

Nous avons bien conscience que chaque enfant a son rythme, nous avons donc souhaité structurer la journée ALSH pour que celui-ci puisse évoluer selon ses besoins physiologiques (dans la mesure du possible) et non ceux de l'ensemble du collectif. C'est pourquoi nous gardons une certaine souplesse dans les horaires d'accueil pour les mercredis et les vacances scolaires, à commencer par l'heure d'arrivée et de départ des enfants : Ces journées étant des jours de « relâche » pour les enfants, l'accueil des enfants le matin et l'après-midi peut être étalé sur une durée plus longue que les horaires cités ci-dessous. Par contre afin que notre projet garde un sens, il est impératif que l'enfant soit présent un minimum de 2 heures consécutives dans la journée (hors temps de repas).

Le déroulement de la journée pendant les vacances et les mercredis

7h30 – 8h15	Ouverture de l'accueil du matin maternelle et élémentaire – Accueil des parents et des enfants - jeux en autonomie et activités calmes
8h15 – 9h00	Ouverture de l'ALSH : Accueil uniquement des enfants de maternelle – Accueil des parents et des enfants - jeux en autonomie et activités calmes
9h00 – 9h15	Rangement des jeux et du matériel par les enfants avec l'aide des animateurs, puis passage aux toilettes
9h15 – 9h45	Appel, regroupement des enfants pour une collation, présentation de la matinée, danse et chanson
9h45 – 11h00	Animation en groupe – Ateliers, activités en fonction du thème
11h00 – 11h40	Jeux en autonomie
11h40-11h50	Passage aux toilettes, appel pour la restauration
11h50 – 12h00	Trajet vers le restaurant municipal ou accueil des parents
12h00 – 13h00	Repas au restaurant municipal
13h00 – 13h15	Retour vers l'accueil de loisirs et accueil des parents et des enfants
13h15 – 15H45	Sieste pour les plus petits et ceux qui le désirent
13h15 – 14h00	Petit repos ou temps calme pour les plus grands et accueil des parents et des enfants
14h00-14h30	Regroupement, appel, danse et chanson, présentation de l'après-midi
14h30 – 15h45	Animation en groupe – Ateliers, activités en fonction du thème
15h45 – 16h15	Rangement chanson et danse et retour sur la journée
16h15 – 16h45	Goûter
16h45 – 18h15	Activités libres, accueil des parents
18h15 – 18h45	Regroupement avec les enfants d'élémentaire et les préados - Activités libres, accueil des parents

Le temps du midi

Le temps du repas doit être un moment de plaisir, où les enfants découvrent de nouvelles saveurs. C'est un moment aussi pour se retrouver pour discuter tranquillement de choses et d'autres. Cela doit être un temps de convivialité. C'est aussi un moment où les enfants apprennent la propreté.



Le restaurant municipal est aménagé avec du mobilier adapté à la taille des enfants. Les enfants seront encadrés par du personnel de service et des animateurs qui serviront les repas, et les inciteront à goûter de nouveaux aliments, sans les forcer. Le personnel est informé des allergies et régimes alimentaires spéciaux et veille à la sécurité des enfants.

Les jours scolaires les enfants déjeunent dans le restaurant situé au sein même de l'école. Les mercredis et les vacances scolaires, les enfants déjeunent dans le restaurant municipal situé à 300 mètres.

Le temps de sieste ou temps calme

Après le repas, l'organisme est en baisse de régime car sollicité par la digestion. Pour les enfants les plus jeunes, la sieste est vivement recommandée. Les enfants plus grands qui en ressentent le besoin peuvent également faire une sieste. La sieste a lieu dans un espace prévu spécifiquement, avec des rideaux qui empêchent la lumière du jour, des lits individuels et un animateur dans la salle qui surveille que tout se passe bien et aide les enfants au déshabillage et à l'habillage.

Les plus grands ont souvent moins envie de dormir mais ont quand même besoin de récupérer, c'est pourquoi nous avons mis en place un temps de repos ou des activités calmes. Tout enfant au repos (mise à disposition de tapis pour s'allonger) qui s'agite ira rejoindre les autres enfants dans la salle de jeux où des activités calmes individuelles ou collectives lui seront proposées. Si un enfant s'endort pendant le repos, nous ne le réveillerons pas, nous attendrons qu'il s'éveille seul.

Tout au long de la journée mercredis ou vacances scolaires

L'enfant a besoin de moment de calme, de repos, nous ferons en sorte qu'il puisse le faire. Nous accepterons que l'enfant puisse « ne rien faire », mais il ne faut pas que cela soit systématique.

Nous choisirons pour les sorties des lieux assez proches de façon à ce que les temps de trajet soient largement inférieurs aux temps d'activités.

La variété des activités permettra aux enfants de pouvoir souffler ou au contraire de bouger s'ils en ressentent la nécessité ou tout simplement jouer. Un ou 2 animateurs selon l'effectif resteront disponibles pour les enfants qui ne veulent pas faire d'activités. Nous serons toutefois attentifs à ce que des enfants ne s'écartent pas systématiquement du groupe.

IV) Les Modalités de fonctionnement de l'équipe

Le personnel

Les matins et les soirs scolaires

- Un directeur multi sites
- Une directrice adjointe
- Entre 6 et 7 animateurs diplômés BAFA ou en cours de formation ou équivalence selon les effectifs

L'encadrement est de 1 animateur pour 14 enfants.

Les Atsem encadrent le temps du goûter et le début de l'accueil du soir jusqu'à 17h15.

Le mercredi

- Une directrice titulaire du BAFD
- Entre 4 et 6 animateurs titulaires ou en cours de formation BAFA ou équivalence selon le nombre d'enfants.

Nous essayons de tendre vers un taux d'encadrement de 1 animateur pour 8 enfants même si la législation tolère un taux de 1 pour 14. De ce fait, nous pouvons proposer plus d'animations différentes pour que chaque enfant puisse trouver une activité adaptée à son envie.

Les Atsem font partie de l'équipe d'animation en demi-journée (3 le matin et 1 l'après-midi)

Les vacances scolaires

- Une directrice titulaire du BAFD
- Des animateurs titulaires, en cours BAFA ou sans formation selon le nombre d'enfants inscrits

L'encadrement est de 1 animateur pour 8 enfants.

Les équipes d'animation sont constituées de personnel permanent et de vacataires qui viennent en renfort selon le nombre d'enfants prévus. Les vacataires sont recrutés après un entretien.

Une ATSEM assure l'animation pendant une semaine lors des petites vacances scolaires. Il y a un roulement entre elles pour que chacune puisse animer une semaine dans l'année. Chaque été 3 ATSEM ont la possibilité de compléter notre équipe d'animation pendant une semaine chacune sur la période estivale.

L'équipe d'animateurs est recrutée après entretien des postulants. Ce sont essentiellement des étudiants qui travailleront avec nous l'été.

Horaires de travail

Jours scolaires :

2 animateurs arrivent à 7h20 pour une ouverture de l'accueil à 7h30. Au fur et à mesure de l'arrivée des enfants, le nombre d'animateur augmente pour atteindre le nombre de 2 à 8h00. Le départ des animateurs est échelonné le soir en fonction du nombre d'enfants.

Le mercredi et les vacances scolaires :

L'arrivée des animateurs s'effectue entre 7h25 et 9h30 le matin et le départ entre 16h30 et 18h45 le soir.

Le mercredi :

Les animateurs travaillent 9 heures entre 7h30 et 18h45.

Les vacances scolaires :

Les animateurs travaillent au maximum 9h00 par jour et 45h00 par semaine (excepté pour l'encadrement de mini-camps et les jours de veillée). Un planning des horaires leur est communiqué et est affiché dans la salle des animateurs

Le programme d'activités

Le programme d'activités est élaboré en réunion avec les animateurs (permanents et occasionnels). Les activités sont proposées en prenant en compte l'âge et les possibilités du public, ainsi qu'en respectant les objectifs du projet pédagogique et les contraintes humaines et matérielles. Chaque animateur prépare d'abord individuellement ses activités pour ensuite les faire partager à toute l'équipe, lors de la préparation. Le directeur coordonne l'ensemble (répartition des salles, du matériel, cohérence avec les objectifs visés, ...) mais il propose également des animations.



Les 3 ALSH font leur programme le même jour dans la même salle ce qui permet l'émergence d'animations communes.

Les missions des animateurs

Les animateurs ont en premier lieu la responsabilité des enfants qui leur sont confiés, ils doivent assurer leur sécurité qu'elle soit affective ou physique et donc veiller à ce que les activités qu'ils mettent en place et le milieu dans lequel évoluent les enfants soient respectueux de cette sécurité et de leurs besoins. L'animation ne peut pas être dissociée du travail d'équipe, chaque animateur doit en ce sens s'investir dans le fonctionnement de la structure (respect des horaires, participation aux différentes tâches inhérentes à la vie quotidienne...).

La mise en œuvre du programme d'animation et le projet pédagogique (être force de proposition et acteur lors de leurs animations) doivent être en concordance. Un accueil de loisirs ne fonctionne pas seul, il est entouré de différents partenaires : les familles, l'organisateur et les différents services municipaux ainsi que les différentes associations et parfois des bénévoles. L'équipe d'animation doit assurer le lien et être à l'écoute de tous ces partenaires. D'autres partenaires pourront se joindre à nous en fonction des animations recherchées.

L'accompagnement de l'équipe d'animation

L'accompagnement de l'équipe d'animation est importante notamment pour l'encadrement :

- Des stagiaires BAFA ou BAFD,
- Des nouveaux animateurs
- Des animateurs déjà en poste.

La direction doit assurer un suivi régulier pour la cohésion de l'équipe d'animation et une bonne mise en œuvre des projets. Il convient de la guider et de lui apporter les outils nécessaires dans l'accomplissement de ses missions.

Tout nouvel animateur se voit remettre :

- Un livret animateur dans lequel il peut retrouver les informations générales sur le fonctionnement de la structure (horaires, journée type, ...) ainsi qu'une présentation succincte de la commune et de son organisation, les consignes de base pour les sorties, des conseils, ...
- Le projet pédagogique nécessaire dans la construction du programme d'animation.

Des réunions sont mises en place avant les séjours:

- chaque vacance (1 réunion avant les petites vacances, 2 à 3 réunions avant les vacances d'été)
- Pour le périscolaire, des réunions trimestrielles sont organisées pour faire un point sur la période écoulée et la période à venir avec l'ensemble des acteurs (animateurs, cuisiniers, ...).
- Des groupes de travail à thèmes (ex : le temps de repos, les nuisances sonores, ...) sont constitués avec les animateurs permanents. Les agents des différents groupes ont en charge avec les directeurs d'expliquer et de faire appliquer les décisions prises par ses groupes. Le but étant d'homogénéiser les pratiques afin que les enfants gardent les mêmes repères peu importe les animateurs présents et les structures fréquentées. La base de fonctionnement peut être la même dans beaucoup de domaines, seule la mise en application évolue en fonction de l'âge des enfants.

Les thèmes abordés lors des réunions:

- L'objectif prépondérant de la semaine

- Le thème choisi
- Le choix des sorties en fonction du thème
- Les animations communes entre les structures
- Les rappels sur les attentes des directeurs
- La construction de fiche technique pour les animations
- La visite des locaux et le matériel disponible

Des réunions de bilan collectif sont programmées en fin de chaque semaine. Elles permettent de faire un point sur le projet pédagogique et le fonctionnement quotidien mais aussi d'ajuster les animations en fonction des points non évalués. Chacun s'exprime sur son ressenti et peut proposer des solutions aux problèmes rencontrés.

En fin de séjour, la réunion de bilan permet de faire une évaluation du projet pédagogique.

L'accueil

Les accueils sont les seuls moments où les parents voient les animateurs en action. L'attitude de ce dernier se doit d'être accueillante et dynamique. Il est important qu'il soit à l'écoute pour accueillir les enfants et les parents. L'animateur doit être disponible et non occupé à faire autre chose. Il doit avoir un niveau d'information suffisant pour répondre aux questionnements des parents. Une fiche de liaison a été mise en place pour noter les problèmes éventuels des enfants en arrivant ou survenu au cours de la journée (en ALSH ou à l'école). Ainsi un agent qui n'a pas été (ou peu) avec l'enfant peut informer les parents du déroulement de la journée (comportement temps de sieste, animations suivies,...). Les questions des parents auxquelles l'animateur n'aurait pas pu répondre doivent figurer également sur cette fiche pour que le directeur puisse apporter une réponse dans la journée (si urgence) ou le soir.

Le livret d'animation distribué aux animateurs au moment de leur première prise de fonction explique en outre la posture à adopter.

Les modalités d'information des familles

Les familles sont informées par le biais d'affichage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments, par le panneau lumineux du centre-ville. Parfois nous distribuons des flyers par voie de cartable.

Le portail famille est pour nous un précieux outils de communication qui nous permet de diffuser nos programmes d'animation de même que les menus du restaurant scolaire et les documents administratifs : Règlement, tarifs, fiches d'inscription,...

Des réunions d'information sur les temps forts des ALSH sont programmées avec les familles.

Les inscriptions et désinscription

Les inscriptions et désinscriptions se font via le portail famille. Pour les familles ne possédant pas d'outils informatique, un ordinateur est mis à leur disposition à la médiathèque où les agents sont formés sur le logiciel et venir en aide aux familles. Le choix de ce lieu a été choisi pour inciter certaines familles à franchir les portes de la médiathèque et y découvrir les animations et services proposés.

Les délais

Pour les accueils du matin, du midi, du soir et l'accueil du mercredi :

- Le matin aucune préalable inscription demandée
- Le midi, le soir et l'accueil du mercredi, les inscriptions doivent se faire 3 ouvrés avant la date choisie

Un tarif moins avantageux est appliqué aux familles n'inscrivant pas leurs enfants dans les temps impartis.

Pour les vacances scolaires :

- Les inscriptions doivent se faire 2 semaines avant le début de celle-ci. Passé ce délai, les enfants ne pourront être accueillis qu'en fonction des places disponibles et le tarif sera majoré.

V) Les Objectifs pédagogiques

- **1- Sensibilisation à l'environnement**
- **2- Devenir citoyen**
- **3- Créer du lien**
- **4- Favoriser l'expression**

1- Sensibilisation à l'environnement

Savoir identifier les matières pour pouvoir les trier.

Dès leur plus jeune âge nous devons apprendre aux enfants à avoir les bonnes attitudes concernant la protection de la planète. Les nouvelles générations seront celles qui risquent d'être les plus touchées par l'épuisement des ressources naturelles, la pollution et le réchauffement climatique. Il est nécessaire à leur niveau que les enfants puissent commencer à agir en faveur de leur environnement.

Pour le préserver, il faut bien le connaître. Des actions quotidiennes devraient aboutir à des réflexes concernant le tri sélectif. Pour faire un tri efficace, il est nécessaire de savoir identifier les matières. Nos animations à travers la manipulation de différentes matières pourront permettre aux enfants une identification de celle-ci.

La commune est riche en chemins sécurisés communaux, il est facile de passer d'un lotissement à l'autre sans emprunter de route. Nous utiliserons ces chemins avec les enfants lors de nos déplacements et jeux.



Connaître la nature pour mieux en prendre soins

Pour protéger la nature, il faut connaître l'utilité de chaque espèce pour garder une biodiversité.

Plus proche des enfants (surtout des maternelles), nous leur montrerons :

- Les animaux du site du Matelon et leur apprendrons à les observer dans leur milieu naturel tout en les respectant, comment s'en occuper, les protéger, que peut-on leur donner à manger ? ...

La mise en place d'hôtel à insectes, de refuges à papillons dans l'enceinte de l'ALSH incitera les enfants à l'observation.

Les animaux les plus facilement observables sur le site de l'étang sont : canards avec de nombreuses reproduction au printemps, les grenouilles, les poules d'eau

Les ânes, les vaches et les chèvres sont en enclos.

Des animations avec les ânes (attelage, pansage,...) sont programmés aux beaux jours.

- Les végétaux

La richesse de la flore dans les sentiers et sur les sites de l'étang nous permettra l'identification des essences basiques comme le chêne, le châtaignier, le pommier, le cerisier, le magnolia, Nous pourrons aussi suivre la modification de ces arbres en fonction des saisons.

Un animatrice nature environnement partagera ses connaissances en matière de jardinage. Le jardin pédagogique au sein de l'ALSH sera utile pour regarder la nature évoluer au fil de l'année. Les plantations seront aussi bien ornementales que des productions de fruits et légumes.

Les déplacements

De nombreux chemins dans la commune permettent de passer d'un point à un autre sans traverser de routes. Nous devons utiliser ces chemins pour inciter les enfants à en faire autant en famille.

Nous informerons les familles sur le Carapatte mis en place pour emmener les enfants à l'école à pieds le matin accompagnés par des bénévoles.

Les économies d'énergie, d'eau, de feuilles de dessin, ...

Il est important de sensibiliser les enfants sur les économies d'eau et d'énergie en limitant le gaspillage. La fermeture des portes et fenêtres en période de chauffage, ne pas laisser les robinets couler, sont des gestes à apprendre très tôt. De simples affichages suffisent parfois pour avoir les bons réflexes.

Les enfants d'âge maternels utilisent beaucoup de feuilles pour dessiner. Les parents seront sollicités pour apporter des feuilles déjà utilisées d'un côté. La majeure partie du temps les enfants n'utilisent pas la feuille entière, c'est pourquoi nous leur proposerons de colorier sur un demi format A4. Les feuilles seront mis à la disposition des enfants sous surveillance d'un animateur qui veillera à ce que les enfants terminent leur dessin .

Nous privilégierons dès que possible le recyclage de matériaux dans nos animations. De ce fait, les économies ne seront pas uniquement écologiques mais aussi budgétaires.

Objectifs pédagogiques	Moyens	Critères d'évaluation
Sensibilisation à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place avec les enfants le tri sélectif en leur mettant différentes poubelles à disposition. - Jeux et activités manuelles en utilisant différents matériaux : plastique, bois, métaux, verres, ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Différents bacs de tri sont-ils à disposition ? - Quels matériaux ont été utilisés pour les jeux et les activités manuelles ?
	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de jeux et animation autour des animaux que les enfants peuvent côtoyer au sein de la commune - Observation des animaux : déplacement, nourriture - Visite d'une ferme d'un apiculteur, balade en carriole,... 	<ul style="list-style-type: none"> Quel animaux , les enfants ont-ils pu observer ? Des sorties sur le thème des animaux ont-elles été programmée ? Si oui, à quel endroit ?
	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des enfants aux plantations dans le jardin pédagogique. - Mettre en place des animations autour des végétaux (herbier, jeux memory – à fabriquer faire le lien 	<ul style="list-style-type: none"> Quelles plantations ont-été faites dans le jardin ? Quelles animations sur les végétaux ont été mises en place par les animateurs ? Les enfants reconnaissent-ils les

	entre l'arbre et le fruit, ...)	végétaux ?
	<ul style="list-style-type: none"> - Discussion avec les familles de l'existence du Carapatte notamment au moment des réunions Parents/Enseignants - Intervention dans les réunions de classe de début d'année parents/enseignants - Prendre le temps d'aller vers les parents aux entrées et sorties d'école pour les informer sur le Carapatte. 	<p>Les animateurs ont-ils pu participer aux réunions dans les classes ? Y a-t-il eu des temps fort d'information aux parents ? Nombre d'enfants de maternelle inscrits au Carapatte</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des affichages imagés pour la réduction des dépenses énergétiques et pour réduire la consommation d'eau et les mettre à des endroits stratégiques et à hauteur des enfants. - Mettre à disposition des enfants des feuilles de dessins sous contrôle d'un adulte - Utilisation de matériaux de recyclage 	<p>Les enfants font-ils attention aux affichages ? Comment le constatez-vous ?</p> <p>Les enfants acceptent-ils de dessiner sur des feuilles plus petites ?</p> <p>Les animateurs privilégient-ils les matériaux à recycler ?</p>

➤ 2- Devenir citoyen

❖ Mise en place de règles de vie

Afin que les enfants puissent s'intégrer dans la société, il est nécessaire qu'ils respectent les règles de base de la vie en collectivité.

Une bonne connaissance de ses droits et ses devoirs est primordiale. Cela lui permettra de veiller au respect de lui-même mais aussi des autres et du milieu dans lequel il évolue. Plus l'enfant se sentira bien dans son lieu de vie, plus il lui sera facile de gagner en autonomie.

Les règles ne doivent pas freiner son désir de grandir et ses prises d'initiative mais elles sont là pour qu'il puisse se développer en toute sécurité.

Apprendre à respecter les personnes, les lieux qu'ils fréquentent, le matériel que nous leur confions sont les piliers d'un bon fonctionnement d'une structure.

Pour être respecter les règles de vie doivent être comprises mais il faut également que les enfants en saisissent l'utilité. Des explications simples devront leurs être apportées.

Le règlement devra être illustré pour être respecté par les enfants. Nous pourrons parfois utiliser certains panneaux du code de la route comme illustration. Ceci leur permettra de connaître les panneaux les plus simples et les plus utilisés. Les sigles ouverts ou fermés viendront de l'informatique (croix rouge ou v vert).

Une visite des locaux sera organisée pour chaque enfant nouvellement arrivé. L'animateur chargé de son accueil devra lui expliquer le règlement.

Il participera à des jeux et des activités où il apprendra le respect des autres, du matériel et la sécurité.

Pour un bon fonctionnement de la structure, les enfants comme les animateurs doivent s'engager à suivre les mêmes règles de vie. La participation active des enfants à la vie de leur accueil de loisirs sera un bon apprentissage de la vie en groupe.

❖ Favoriser les situations d'entraide, de partage et le respect des différences

Plus les enfants côtoient tôt des personnes différentes plus cela leur semblent naturel. Il sera important pour les animateurs de veiller à la bonne intégration de tous les enfants dans l'accueil de loisirs. L'inclusion de tous les enfants sera une de nos préoccupations premières. En effet, l'accueil de loisirs accueille des enfants issus de différentes cultures, ayant des PAI (maladies ou allergies) mais aussi des enfants en situation de handicap (physique ou mental). Les jeux de coopération seront des prétextes pour que chaque enfant puisse apporter quelque chose à l'autre. Une bonne intégration sociale dès le plus jeune âge aidera les enfants à se construire une place dans la société.

Nous aiderons les enfants allophones ou ayant des problèmes d'expression à pouvoir communiquer. Ensemble, nous fabriquerons un livret d'expression. Celui représentera des objets (ex : un ballon), des sentiments (ex : la joie), des actions (ex : se laver, les mains). L'enfant en difficulté pourra utiliser ce livret quand il le souhaitera. Ce livret pourra également être utilisé pendant les temps scolaires. Il sera complété régulièrement en fonction des besoins.

Le jeune enfant a, la plupart du temps une très grande capacité d'apprentissage et d'adaptation, il n'est pas rare que l'enfant de maternel après 2 à 3 mois de scolarité parle couramment le français.

Les animateurs seront informés pour les enfants ayant un PAI et auront connaissance de l'emplacement et du contenu des trousseaux de secours spécifiques. Pour les allergies alimentaires, il sera précisé sur la liste des enfants déjeunant au restaurant municipal, les aliments auxquels les enfants sont sensibles.

Les animateurs devront identifier rapidement ces enfants pour intervenir au plus vite en cas de problème.

Pour les enfants porteurs de handicap, les directeurs rencontreront les familles avant le séjour, et pourront demander un renfort d'encadrement si nécessaire afin de s'assurer d'une bonne inclusion de ces enfants dans la vie de l'accueil de loisirs extra ou périscolaire. Des rencontres avec la famille seront faites au cours de l'année.

Une animatrice, elle-même en situation de handicap, parle couramment le langage des signes et peut communiquer avec les parents et enfants déficients auditifs et/ou muet. Les comptines sont traduites en langue des signes lors de la présence de cette animatrice.

L'insertion des enfants en situation de handicap dans les ALSH permet de réduire les différences et favorise l'entraide. Un travail sera également mené avec des adultes d'un foyer pour adultes non dépendants.

Les animateurs permanents seront sollicités pour faire des formations afin d'accueillir au mieux cette population (enfants allophones, de différences culturelles, PAI, porteur de handicap, ...)

Les animateurs devront mettre en place des activités mettant en jeu l'entraide et prendront en compte cet objectif lors de la mise en place de leur activité. Des temps de rencontres seront proposés avec les enfants des autres structures.

❖ Favoriser le dialogue et l'échange

Les échanges avec les enfants seront encouragés tout au long de la journée. Ils auront la possibilité de s'exprimer par des mots, des smileys, des imageries... comment leur journée s'est passée, s'ils sont joyeux ou tristes, ...

Plus l'enfant se sentira en confiance, plus il s'exprimera. L'équipe d'animation aura comme objectif de créer un climat de confiance et de provoquer des situations favorisant l'expression des enfants.

Les temps informels seront à privilégier pour dialoguer avec eux et apprendre à mieux les connaître.

Pour les enfants de grandes sections, nous commencerons à pratiquer les « messages clairs » afin qu'il sache exprimer leur sentiment vis-à-vis des autres. Les animateurs seront là en appui pour que le « message clair » se passe bien.

Les temps d'accueil seront mis à profit pour recueillir l'avis des parents mais aussi pour créer du lien, mieux connaître l'enfant, son milieu, ses difficultés, ses goûts. Il est important de parler avec toutes les familles et pas uniquement avec les parents dont les enfants ont eu des problèmes de comportement. Dans le cas d'un enfant difficile, il n'est pas nécessaire de souligner quotidiennement aux parents le comportement négatif de leur enfant mais plutôt insister sur ce qu'il a fait de bien dans la journée. Cela aidera l'enfant à prendre confiance en lui.

❖ **Impliquer les enfants et les familles dans la vie du centre et favoriser la prise d'initiative**

Les enfants sont acteurs de la vie du centre, c'est pourquoi l'équipe d'animation devra les solliciter et les intégrer dans le fonctionnement de la structure en leur proposant des tâches (mis en place du goûter, rangement des activités, gestion des jeux de société...)

Les prises d'initiative et la valorisation de leur production ou comportement donneront à l'enfant l'envie de continuer à s'investir. Les animateurs accompagneront les enfants sans faire les choses à leur place

Des missions seront confiées aux enfants durant la journée. La décoration des lieux de vie sera faite par les enfants.

L'enfant demandeur de participation aux tâches communes pourra y être associé en fonction de la mission.

L'avis des enfants sera pris en compte dans les animations proposées.

Des temps forts avec les familles seront organisés au cours de l'année (spectacles d'enfants, pique-niques, jeux en famille, ...). Ces temps seront l'occasion de valoriser le travail des enfants.

Une réunion de présentation des animations pour l'été aura lieu chaque année.

Objectifs pédagogiques	Moyens	Critères d'évaluation
Mise en place des règles de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir des règles de vie en partenariat avec l'école et les enfants. - Expliquer les règles de vie aux enfants et leur intérêt 	Des réunions PEDT ont-elles abouties à des règles de vie communes ? Les règles de vie sont-elles comprises ? Sont-elles respectées ?
	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage des règles de vie imagées dans les locaux - Mise en place de colliers pour l'accès à certains zones de jeu afin de limiter le nombre d'enfants 	Les affichages des règles de vie sont-ils mis en place ? Le nombre d'enfants dans les zones de jeux avec colliers est-il respecté ?
	<ul style="list-style-type: none"> - Visite des locaux et présentation des animateurs pour les nouveaux arrivants. 	Les nouveaux arrivants connaissent-ils les locaux ? Savent-ils à qui s'adresser ?
	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre des jeux à disposition des enfants - Les aider à ranger les jeux 	Les enfants jouent-ils librement ? Rangent-ils les jeux ?
	<ul style="list-style-type: none"> - L'animateur expliquera les règles non respectées aux enfants sous forme de questionnaire pour voir 	Quelles sont les règles les moins bien respectées par les enfants ? Comment y remédier ?

	s'ils les avaient bien comprises	
Favoriser les situations d'entraide, de partage et le respect des différences, sous toutes ses formes	- Fabrication d'un livret d'imagerie : gestes quotidiens, sentiments, objets,...	Les enfants allophones ou ne parlant pas utilisent le livret pour communiquer.
	- Aménagements pour l'accueil d'enfants différents - Rencontre avec les parents en amont afin de mieux connaître l'enfant et ses besoins. - Suivi des enfants en situation de handicap - Information sur les enfants ayant un PAI - Communication avec les enseignants et échanges afin de faciliter l'intégration des enfants différents	Des enfants en situation de handicap fréquentent-ils le péri ou l'extrascolaire ? Les animateurs ont-ils connaissance du Handicap de l'enfant ? Connaissent-ils ses difficultés ? Les animateurs identifient-ils rapidement les enfants ayant des PAI ? Connaissent-ils l'emplacement des trousse de secours individualisés ? Le directeur communique-t-il avec les enseignants sur la bonne intégration des enfants différents.
	- Formation du personnel pendant l'année pour l'inclusion de tous les enfants dans les ALSH	Quelles formations favorisant l'inclusion des enfants ont-elles été faites ?
	- Mise au programme d'animation des jeux sur le handicap - Lecture sur le handicap - Lecture sur les habitudes de vie (culture, cuisine, vêtements, ...) aux 4 coins de la terre	Nombre d'animations sur le thème du handicap effectué ? Fréquence des lectures sur le thème de la différence
	- Mise en place de projets collectifs et des jeux de coopération	Les jeux de coopérations sont-ils privilégiés Des situations d'entraide ont-elles été mises en place ? Si oui lesquelles ?
	- L'organisation de jeux inter centre, partage de moments conviviaux comme des goûters - La rencontre avec d'autres personnes enfants ou adultes. - Proposer un goûter commun aux structures maternelle et élémentaire une fois par mois - Des représentations de danse, de théâtre pour les autres ALSH ou les parents	A quelle occasion les enfants peuvent- ils se retrouver ensemble ? A quelle fréquence ? Les enfants ont-ils rencontrés d'autres personnes (hors ALSH) ? Si oui, quelles sont ces personnes ?
	- Mise à disposition de jeux et jouets - Sur les temps libres inciter les enfants à faire des activités collectives	Les enfants arrivent-ils à jouer ensemble ? Les conflits concernant le prêt des jeux et jouets entre enfants sont-ils fréquents ?
Favoriser le dialogue et l'échange	- Mise en place de temps d'échanges sur la vie de l'accueil de loisirs. - Fabrication et mise à disposition de smileys (content ou pas content) pour que les enfants donnent leur avis sur leur journée en ALSH	Fréquence des échanges autour de la vie du centre de loisirs ? Les enfants donnent -ils leur avis ?
	- Utilisation d'un bâton de parole pour que les enfants ne coupent pas la parole aux autres	Utilisation du bâton de parole ?
	- Proposition de d'atelier de théâtre et de danse	Les ateliers sont-ils sollicités par les mêmes enfants ?
	- Utiliser les temps informel pour créer des liens privilégiés avec les enfants	Les animateurs discutent-ils avec les enfants ?

	<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre aux enfants à faire des messages clairs pour gérer les conflits mineurs. 	<p>Des messages clairs sont faits entre les enfants ? Quel a été le rôle de l'animateur ?</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Être disponible au moment des accueils pour accueillir les parents et les enfants. - Être à l'écoute des parents - Informer les parents du déroulement de la journée - Bilan de la journée de l'enfant avec les parents qu'il soit positif ou négatif 	<p>Un animateur est-il toujours disponible pour accueillir les parents et les enfants ? Y a-t-il communication entre les animateurs au sujet des enfants ? La communication des animateurs vers les parents est faite aussi bien positivement que négativement ?</p>
<p>Impliquer les enfants et les familles dans la vie du centre et favoriser la prise d'initiative</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Confier aux enfants des tâches de la vie quotidienne comme le service du goûter - Encourager les enfants à la prise d'initiative 	<p>Les enfants participent aux tâches quotidiennes de la structure ? Si quelles tâches lui sont confiées ?</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Responsabiliser les enfants quant à l'utilisation des jeux 	<p>Les jeux sont-ils remis à place ?</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des portes ouvertes - Organiser des cafés ou goûters d'accueil pour favoriser le dialogue avec les parents. - Organisation de soirées ou fin de journée Parents/enfants/ animateurs 	<p>Une porte ouverte a-t-elle été organisée ? Des temps forts avec les parents ont-ils été organisés ? Sous quelle forme ?</p>

3 - Créer du lien

❖ **Créer des passerelles avec les autres structures**

La commune est dotée de 3 structures d'accueil :

- Une structure accueillant les enfants d'âge maternel (3/6 ans),
- Une structure accueillant les enfants d'âge élémentaire (6/11 ans)
- Une structure accueillant des pré-ados et de ado (11/17 ans).

Les animateurs devront prévoir des temps communs d'animation et de rencontres entre les différentes structures afin de créer une cohésion entre les accueils de loisirs.

Ces liens nous serviront de passerelle entre les structures. Ainsi les enfants changeant de d'accueil de loisirs en fonction de leur âge auront déjà des repères aussi bien au niveau du personnel que des locaux mais également des règles.

Dans cette optique, les animateurs des 3 Alsh travaillent ensemble lors de la préparation des programmes activités. Dans un soucis d'harmonisation des fonctionnements ceux-ci auront la même base de fonctionnement qui évoluera au fur et à mesure que l'enfant grandira et acquerra de l'autonomie.

Les directeurs peuvent changer de structure pendant les vacances scolaires afin améliorer cette concordance de fonctionnement. Le regard extérieur permet aussi de ne pas entrer dans une routine de travail et de faire évoluer ses pratiques.

❖ **Travailler en partenariat**

Les partenaires communaux

Situé dans les locaux de l'école maternelle, nos premiers partenaires sont par conséquent les autres services communaux : la médiathèque, le restaurant scolaire, le service administratif, le service communication, le service technique et le service entretien.

Les partenariats avec la médiathèque sont nombreux. Outre l'accueil de l'ALSH dans leur locaux, il nous est proposé des visionnages de film, des temps de lecture, des prêts de livres, ... Des réunions sont organisées régulièrement entre nos services concernant les thèmes pris par les ALSH et la médiathèque. Dès que possible, nous essayons de trouver des thèmes communs que nous exploitons de façon différente et en complémentarité dans le but d'inciter les enfants à aller vers la médiathèque ensuite avec leurs parents. Les supports documentaires prêtés sont pour l'équipe de précieux atouts.

Ce partenariat permet également aux enfants dont les parents ne fréquentent pas ce lieu d'avoir un accès aux livres et aux nombreuses animations et expositions.

La petite enfance

Un travail avec les structures petite enfance (le multi-accueil, la halte-garderie et l'espace jeux) sera fait afin travailler en cohérence et en continuité. Chaque année, nous profiterons de la grande semaine nationale de la petite enfance (en mars) pour y inclure nos animations et mettre en place des passerelles avec la petite enfance .

Les associations

Dans un souci d'enrichissement des activités proposées, nous pourrons faire appel aux associations communales ou extra communales en fonction de nos thèmes. Nous solliciterons les parents mais aussi des habitants en fonction de leurs compétences.

Beaucoup d'enfants le mercredi pratiquent des activités extra scolaires. Les familles doivent pouvoir concilier la pratique de ces activités et la venue des enfants à l'accueil de loisirs. Cela permet d'élargir leur champ de socialisation et de découvrir les règles et les valeurs défendus dans les activités sportives et culturelles qui sont complémentaires de celles mise en place dans la structure d'accueil. La fréquentation de l'accueil de loisirs ne doit pas se faire au détriment de l'épanouissement de l'enfant. L'équipe d'animation prendra donc cette contrainte en compte lors de la conception du programme d'activités.

Le foyer de Fougères

Des animations auront lieu avec le foyer d'adultes dépendants de la commune. Ce foyer accueille des personnes de tous âges non valides.

Les commerçants et les habitants

Nous associerons dans nos animations également les commerçants chapellois (jeux ou dans le cadre de la découverte d'un métier) Ceux-ci se prêtent en général volontiers à cet exercice.

Les services de l'administration

Plus indirectement (via le service Enfance Jeunesse), les liens avec la CAF, la DDCSPP nous apportent de l'aide technique et financière pour mener à bien nos missions.

Les écoles

Le PEDT nous a permis de renforcer les liens avec les écoles et d'avoir des projets communs cohérents. Tout au long de l'année, plusieurs thèmes sont simultanément traités entre l'école et l'ALSH mais sous un autre aspect ce qui les rendent complémentaires.

❖ Développer le lien avec les familles

La famille est un partenaire essentiel, il est important qu'elle soit impliquée dans le fonctionnement de la structure. Le premier contact se fait pendant l'accueil c'est pour cela que nous insistons auprès de nos animateurs sur l'importance de la leur disponibilité sur ce moment. (présence, dynamisme, bonne humeur, ...)

Des outils de communications doivent également être mis en place afin de transmettre aux familles toutes les informations nécessaires (horaires d'ouverture, tarification, sorties proposées, programmes d'activités mais aussi photos prises pendant les accueils afin que les

familles puissent voir ce que font leur enfants....). Ces moyens sont variés puisque nous disposons :

- D'un portail famille (<http://lachelledesfougeretz.portail-familles.net/>) sur lequel les familles font les inscriptions mais aussi retrouvent les informations nécessaires
- D'un panneau lumineux dans la commune
- Des panneaux d'affichage dans l'accueil de loisirs
- D'une feuille hebdomadaire d'information de la commune
- D'un journal bimestriel communal
- De flyers que nous pouvons distribuer via les écoles

Il est important également d'organiser des temps d'échange avec les familles afin qu'elles se sentent impliquées. Pour cela différents temps forts seront proposés mais aussi des portes ouvertes dans les structures.

Objectifs pédagogiques	moyens	Critères d'évaluation
Créer des passerelles entre les structures	- Mise en place de jeux, activités, goûters, spectacles communs à 2 ou 3 structures	Nombre de temps d'activités réunissant 2 à 3 structures.
	- Mise en place d'animation faites par les enfants pour une autre de nos structures	Les enfants proposent- ils des jeux ou des activités aux enfants des autres structures ? Participent- ils à des jeux en commun ?
	- Temps de préparation des animations communs avec les 3 structures	Les réunions de préparation sont-elles programmées systématiquement avec les 3 structures ?
	- Mise en place d'un règlement commun mais évolutifs en fonction de l'âge des enfants	Les enfants passant d'une structure à l'autre connaissent-ils les bases des règles de vie ?
	- Les directeurs ne sont pas affectés spécifiquement à un ALSH et peuvent prendre la direction d'un de nos 3 accueils	Les directeurs connaissent-ils le fonctionnement des autres structures ? Les directeurs sont-ils force de proposition pour l'amélioration du fonctionnement des structures ?.
	- Accueils des structures petite enfance	Fréquence des accueils
	- Participation à la Grande semaine de la petite enfance	Quelles animations ont été proposées ?
Travailler en partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de travail des directeurs en partenariat avec la médiathèque - Proposer des thèmes communs - Faire des interventions favorisant et incitant à la lecture - Fréquentation des animations multimédia - Utilisation des ressources de la médiathèque par les animateurs pour leur préparation 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de réunions médiathèque/ ALSH Quels thèmes communs à la médiathèque ont-ils été pris ? Quelles animations incitant à la lecture ont-elles été mise en place ? Fréquence des ateliers multimédia ? Les animateurs utilisent-ils la médiathèque comme support à leur animation ? <ul style="list-style-type: none"> Fréquence des animations avec le restaurant scolaire.

	<ul style="list-style-type: none"> - Animation faite avec ou pour le restaurant scolaire : atelier cuisine, décoration de la salle de restauration, jeux sur les aliments, ... ? - Associer le service technique pour la préparation en autre du jardin pédagogique mais aussi pour des conseils en jardinage - La planification des interventions dans les écoles du service technique - L'association des agents d'entretien dans le planning quotidien des ALSH 	<p>Les interventions du service technique en matière de jardinage sont-elles mise en place ?</p> <p>La planification des gros travaux dans l'école est-elle vu en concertation avec les directeurs ?</p> <p>Les périmètres d'intervention sont-ils bien sécurisés ?</p> <p>Les interventions des agents d'entretien sont-elles bien prévues en amont ?</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention d'association dans les animations proposées par l'ALSH 	<p>Y- a- t-il eu un partenariat avec les associations ?</p> <p>Quelles associations ?</p> <p>Comment l'animation s'est-elle intégrée dans le projet pédagogique ?</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'animations intégrant les commerçants et habitants de la commune 	<p>Des animations ont-elles été réalisés ? A quelle fréquence ?</p> <p>Quels rôles ont joués les habitants et commerçants dans la mise en œuvre de l'activité</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'animation ou goûter commun avec le foyer des Fougères (foyer pour adultes dépendants) 	<p>Nombre de rencontres organisés avec le foyer ?</p> <p>Des relations entre enfants et adulte dépendante se sont-elles créées ?</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de projet commun avec l'école sur certaines thématiques - La gestion des espaces communs et du matériel commun : Etablissement de règles, de charte d'utilisation, ... 	<p>Des projets ont-ils été menés en partenariat ?</p> <p>Si oui lesquels :</p> <p>Quel a été le rôle de chacun ?</p> <p>Y a-t-il des difficultés concernant la gestion des espaces communs entre l'ALSH et l'école</p>
Développer le lien avec les familles	<ul style="list-style-type: none"> - La disponibilité des personnes chargées de l'accueil des familles et des enfants - -La prise en charge des enfants et l'attitude rassurante des animateurs 	<p>L'animateur chargé de l'accueil est-il disponible ?</p> <p>A-t-il un niveau suffisant d'information pour pouvoir renseigner les familles ?</p> <p>L'animateur chargé de l'accompagnement de l'enfant est-il différent de celui faisant l'accueil ?</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation du panneau lumineux pour des rappels ou des temps forts. - Rédaction d'article dans le bulletin bimestriel pour informer la population de ce qui est fait par les enfants pendant nos accueils. - Utilisation du portail famille afin que les familles puissent facilement avoir accès à 	<p>Les supports de communication vers les familles sont-ils utilisés ?</p> <p>Si oui lesquels ?</p> <p>Les enfants ont-ils participés à l'information ?</p> <p>De quelle façon ?</p>

	l'information - Affichage de photos pour que les parents puissent voir les animations faites par leur enfant - Pour les temps forts et les informations collectives : Impressions de flyers qui seront distribués par voie de cartable	
	- Organisation de temps forts avec les familles - Mise en place de temps d'échange avec les familles, aménagement d'un endroit propice à la discussion, accueil café, gâteaux, ...	Nombre de temps forts ? Sous quels formes ont-ils été proposés ? Y a-t-il eu beaucoup de participation ? Y a-t-il eu des temps d'échange mis en place avec les parents Sous quelles formes ?

➤ 4- Favoriser l'expression

❖ Varier les supports d'expression

La diversité des supports d'expression permettra à chacun de trouver une façon de s'exprimer et de se valoriser. Cela évite une lassitude des enfants et permettra un enrichissement du programme d'activité.

La valorisation de ce que les enfants font sous forme de photos ou de vidéos contribuera à leur donner confiance en eux.

❖ Favoriser le dialogue et l'échange

Il sera prévu dans le déroulement de la journée des temps de concertation avec les enfants.

Ces moments conviviaux permettront :

- **Le matin :**
 - Lancer la journée
 - Donner des informations
 - Faire les dernières sensibilisation pour les animations
 - Parler de divers sujets amenés par les enfants
 - Chanter/danser
 - Faire des petits jeux
- **Le soir :**
 - Clôturer la journée
 - Recueillir l'avis des enfants
 - Informer sur la journée du lendemain
 - Parler de divers sujets amenés par les enfants
 - Chanter/danser
 - Faire des petits jeux

Les animateurs devront apprendre à bien connaître les enfants afin de pouvoir traduire leur humeur du jour. Un enfant extraverti qui ne parle pas peut cacher un mal être, un problème de santé. Il faudra aller vers les enfants les plus introvertis pour les connaître et les mettre en

confiance. L'expression des enfants ne se faisant pas que par le langage, il faudra traduire leurs expressions physiques. Les temps privilégiés accordés à chaque enfant devront être le plus équivalents possible pour éviter que les enfants les plus timides se sentent lésés au profit des autres. Dans le cas contraire, cela pourrait aggraver l'effacement des enfants réservés.

Objectifs pédagogiques	Moyens	Critères d'évaluation
Varié les supports d'expression	- Utilisation de supports d'expressions variées (dessin, danse, écriture, théâtre, peinture, sport...)	Le programme d'activité est-il varié ?
	- Utilisation de la photo et de la vidéo pour les supports de valorisation	Les enfants peuvent-ils utiliser le matériel photo et vidéo ?
	- Réalisation de panneaux photos des enfants lors des activités	Des photos sont-elles affichées pour les familles ? Qui fait les panneaux ?
	- Organiser, pour les familles, une exposition présentant les travaux et les activités des enfants	Les productions des enfants sont-elles accrochées ou exposées ?
Favoriser le dialogue et l'échange	- Mise à profit des temps de regroupement pour des échanges	Les temps d'échanges sont-ils mis en place ? Que se passe-t-il pendant ces regroupements ?
	- Mise à profit des temps informels pour des échanges plus individuels avec les enfants	Les animateurs sont-ils avec les enfants pendant les temps informels ?
	- Apprendre à connaître les enfants pour mieux les comprendre - Mis en place de temps (hors temps d'ouverture) pour que l'équipe s'exprime individuellement sur les enfants	Des solutions sont-elles proposées en équipe pour que chaque enfant puisse trouver sa place ?
	- Individualisé l'accueil	L'animateur va-t-il vers l'enfant à son arrivée ?

5. L'évaluation du projet pédagogique

Nos équipes sont constituées d'animateurs permanents et d'animateurs vacataires. Il est difficile d'inclure les animateurs vacataires dans la conception du projet pédagogique. Tous les animateurs par contre en ont connaissance avant le séjour et sont conviés après chaque séjour à l'évaluer. Pour qu'un projet pédagogique soit cohérent, il doit tout d'abord être expliqué à l'équipe d'animation afin qu'elle identifie clairement les objectifs qui devront être développés lors des activités et tout au long de la journée. Il doit aussi évoluer. Pour cela il convient d'organiser régulièrement des réunions afin d'évaluer les objectifs, voir ceux qui ont été atteints, ceux qui ne le sont pas et en identifier les raisons. Chaque animateur disposera d'outils permettant cette évaluation. Tout d'abord, la fiche technique qui permet aux

animateurs d'indiquer clairement les objectifs qu'ils souhaitent développer et comment ils organisent leurs activités pour y parvenir. Ils disposeront aussi d'une fiche reprenant les grilles d'évaluation de chaque objectif

Ce projet pédagogique sera mis en œuvre sur une période de 4 ans. Afin d'atteindre nos objectifs, les équipes d'animation ont souhaité se donner les mêmes objectifs, seul la manière de les atteindre peut varier. En effet les enfants de l'ALSH maternel sont les futurs enfants de l'ALSH élémentaire et ceux d'élémentaire, les futurs acteurs de la Grange. Dans ce sens, il nous a semblé important d'avoir une cohérence et un suivi de nos projets.

Pièces jointes :

- **La grille d'évaluation du projet pédagogique**
- **La fiche technique des animations**
- **Le livret animateur**
- **Les critères d'évaluation des stagiaires BAFA**

